



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Juin 2014 – N° 26

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie



Chers Bellevistes,

Notre centre du village a pris ces dernières années des airs de ... fromage à trous.

Il m'est arrivé plus d'une fois d'accueillir des futurs mariés et leurs invités au milieu des pelles mécaniques et des tas de terre. J'ai dû me résoudre, un vendredi, à demander aux ouvriers de bien vouloir attendre la fin de la cérémonie pour reprendre le terrassement et les murs du bâtiment Colovracum. La noce vibrait au rythme non pas de la marche nuptiale mais de la machine de chantier ! Pour les photos, deux possibilités : en intérieur ou l'exil au port Gitana !

Mais ces travaux sont fort heureusement derrière nous et ce printemps nous avons pu découvrir avec ravissement les derniers aménagements paysagers tout en feuilles et en fleurs.

Il est donc grand temps d'ouvrir un nouveau chantier. Soyez rassuré celui-ci ne nécessitera pas de grands travaux mais une bonne dose d'énergie, d'imagination et votre participation. Ce chantier sera culturel. Son but ? Pour faire suite au souhait du Conseil municipal de Bellevue : prévoir une synergie dans ce domaine avec la commune de Genthod et développer des manifestations culturelles sur le sol belleviste.

Comme vous pourrez le lire dans ce journal, nous ouvrirons donc les feux avec une nouveauté, imaginée et organisée par notre collaborateur Aurélien Matti, secrétaire du Conseil municipal et historien de formation. Les 29, 30 et 31 août, la projection en plein air de plusieurs films de Louis de Funès, dans le cadre du 100e anniversaire de l'acteur, sera organisée au Port Gitana. Des expositions temporaires seront également montées dans la réception de la Mairie.

D'autres idées très intéressantes ont été avancées lors de la séance « Facteur 21 » consacrée à la culture, en particulier la création d'une exposition « d'Art récup » par l'association des Artisans de Bellevue. Ces idées seront reprises au sein de la commission manifestations, culture, sport et loisirs du Conseil municipal de Bellevue.

Mais nous vous attendons évidemment avant cela le 27 juin aux promotions de l'école de Bellevue ; la partie culturelle étant assurée, comme chaque année, pour votre plus grand plaisir par les élèves et leurs instituteurs.

Pour finir, à mon grand regret, et en tant qu'amatrice d'Histoire, de culture et de « vieilles pierres » : et ce malgré tous nos chantiers, nous n'avons découvert aucun vestige romain ni trésor médiéval sur notre sol. Dommage, je me serais proposée comme guide. . .

Je vous souhaite un très bon été, reposant, culturel et sportif.



Catherine DuPasquier
Conseillère administrative



**DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVUE
LORS DE SA SÉANCE DU 15 AVRIL 2014 :**

Le Conseil municipal,

**Décide, à l'unanimité d'accepter les délibérations suivantes
dont le délai référendaire est fixé au 23 juin 2014 :**

- Modification des statuts de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) en adéquation avec la nouvelle constitution genevoise,
- Délégation de compétence au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes,
- Dissolution du groupement intercommunal de gestion des déchets des Tuileries (GIGDT).

Décide, à l'unanimité, de renvoyer les délibérations suivantes en commission des finances du 29 avril 2014 qui ont toutes été approuvées en séance du Conseil municipal du 13 mai 2014, dont le délai référendaire est fixé au 20 août 2014 :

- Approbation du rapport des comptes et de la gestion 2013 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- Approbation du tableau de répartition des frais 2013 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),
- Approbation des comptes et de la gestion 2013 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet,
- Approbation des comptes et de la gestion 2013 du Groupement intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC),
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2013 et les moyens de les couvrir,
- Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2013 de la commune de Bellevue,
- Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 243'052.90 (TTC) destiné aux travaux complémentaires d'aménagements extérieurs dans le cadre du projet « La Tuilière » demandés par la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),

- Ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de CHF 25'788.90 (TTC) destiné au dépassement des coûts des travaux complémentaires de viabilisation du terrain accueillant les bâtiments parascolaire et crèche, (approuvée à la majorité lors de la séance du 13 mai).

Décide, à la majorité, de renvoyer en commission des finances du 29 avril 2014, la délibération suivante approuvée en séance du Conseil municipal du 13 mai 2014, dont le délai référendaire est fixé au 20 août 2014 :

- Présentation de la délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de CHF 43'809.15 (TTC) destiné au dépassement des coûts du parking provisoire dans le cadre du projet « La Tuilière ».

**LORS DE SA SÉANCE DU 13 MAI 2014,
Le Conseil municipal,**

**Décide, à l'unanimité, d'accepter les délibérations suivantes,
dont le délai référendaire est fixé au 20 août 2014 :**

- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 750'000.- destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluies sur la route de Valavran, tronçon route de Collex – chemin de la Mojonne,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluies sur le chemin de la Mojonne,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluies sur le chemin de la Printanière,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 250'000.- (TTC) destiné à l'aménagement du chemin des Bisons,
- Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 50'000.- destiné au remplacement d'une canalisation au chemin de la Radio,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 210'000.- destiné à l'achat de la parcelle n°3498, propriété de Mme Lachenauer, et à la réalisation du chemin de promenade et d'entretien entre le chemin des Chânats et le Gobé,
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 30'000.- destiné à l'acquisition du mobilier intérieur et extérieur de la buvette Gitana,



- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 20'000.- destiné aux fouilles en vue de la pose de tubes pour un éventuel futur système de vidéo surveillance à Gitana,
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 20'000.- destiné à une manifestation culturelle au Port Gitana prévoyant une projection cinématographique (Centenaire Louis de Funès),
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à l'indemnisation des Conseillers administratifs pour la surcharge de travail et de séances inhérentes à une incapacité de travail,
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 80'000.- destiné à la rénovation du chemin de St-Oyend.

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR LE GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA CRÈCHE (GIC) :

Sont nommés par acclamation : Mme Hurny et M. Viret.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2014-2015 :

Sont élus par acclamation : M. Viret en tant que Président, Mme Gatti en tant que Vice-Présidente et M. Rügsegger en tant que membre.



M. Viret



Mme Gatti



M. Rügsegger

PASSATION DE MAIRE

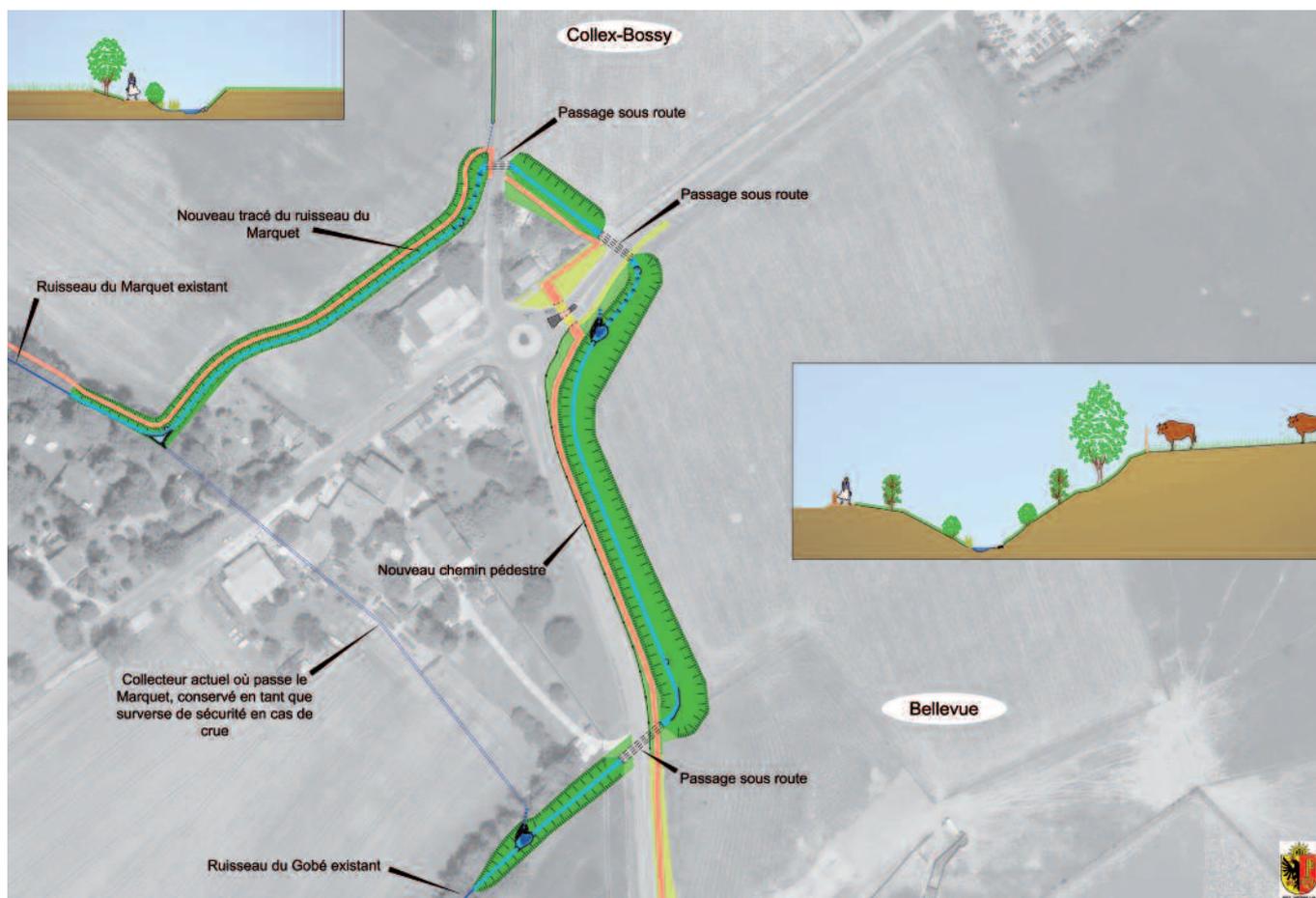


A partir du 1^{er} juin et pour faire suite à M. Daniel Fabbi, il revient à M. Marcel Beauverd d'assumer la fonction de Maire pour la dernière année de législature.

Pour rappel, les dicastères de M. Beauverd sont : l'urbanisme et l'aménagement du territoire, le développement durable, l'informatique, les ports et plages, certaines sociétés communales, le sport et la mobilité.

VOL DE BANCS

Le lundi 19 mai au petit matin, le personnel des espaces extérieurs a constaté avec dépit que les deux bancs publics qui se trouvaient le long du chemin piétonnier dans le parc à proximité de la mairie avaient été dérobés durant la fin de semaine. Ces bancs étaient toujours occupés par les parents qui attendaient leurs enfants après la classe, par les travailleurs pour une pause de midi, par les promeneurs. Il est regrettable de constater que quelqu'un ait pu voler ce mobilier urbain !



TRAVAUX DE REMISE À CIEL OUVERT DU MARQUET

La Direction Générale de l'Eau de l'Etat de Genève mène, en collaboration avec les communes de Collex-Bossy et Bellevue, un projet de remise à ciel ouvert du ruisseau le Marquet.

La première étape des travaux s'est déroulée en 2013. Trois ouvrages pour le passage du ruisseau sous les routes de Vireloup et des Fayards ont été aménagés. De plus, la partie en aval du Marquet jusqu'à sa jonction avec le Gobé a été remise à ciel ouvert.

La deuxième étape débutera à mi-juin 2014 pour une durée d'environ 6 mois. Il s'agira de creuser le nouveau lit du cours d'eau qui contournera le hameau de Vireloup. Les terres évacuées seront valorisées sur un autre chantier mené par la Direction Générale de l'Eau, au bord de la Versoix, sur l'ancien site des forains. Le nouveau lit du Marquet et ses berges seront aménagés et plantés de manière à créer une diversité de milieux naturels favorables aux espèces locales. Un chemin pédestre longera le ruisseau et reliera les itinéraires actuels présents sur les communes de Collex-Bossy et Bellevue de manière agréable. Grâce à ces travaux et au bassin de gestion des eaux réalisé sur Collex-Bossy en 2008, les habitations de Vireloup et Crest d'El seront sécurisées contre tout risque d'inondation.

Le coût total des travaux, d'un montant de 1.5 million de francs, sera entièrement pris en charge par le fonds cantonal de renaturation des cours d'eau.



L'arrivée de l'ouvrage pour le passage du cours d'eau sous la route de Vireloup

Pour tout renseignement : Mme Marianne Gfeller, service de renaturation des cours d'eau, DGEau, Tél. 022 546 74 53.



INAUGURATION DU GAZODUC

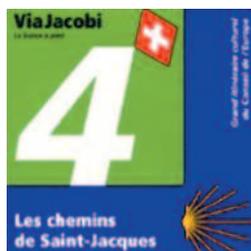
En ce 9 mai 2014, un nouveau gazoduc a été officiellement inauguré en grandes pompes sur le site de Colovrex en présence de près de 200 invités dont la Conseillère d'Etat Vaudoise, Jacqueline de Quattro, du Conseiller d'Etat, Mauro Poggia, du Directeur de l'Office fédéral de l'énergie, Walter Steinmann et du Président de Gaznat, Philippe Petitpierre. L'inauguration a été symbolisée avec la pose d'une balise et l'allumage d'une torchère. Le gazoduc de transport, construit de mars à septembre 2013, entre Colovrex et Trélex, et mis en service le 7 mars dernier, vise à répondre à la demande croissante en gaz et garantir l'approvisionnement en Suisse occidentale. L'ouvrage réalisé par l'entreprise Gaznat SA, dont les Services Industriels de Genève sont actionnaires à environ 38%, a coûté 50 millions de francs. La conduite, d'une longueur de 24 kilomètres et de 400 mm de diamètre, traverse 2 cantons, 14 communes, 10 cours d'eau, 50 routes et 170 parcelles. Il a été nécessaire de replanter 20'000 arbres. La surface totale du chantier a représenté environ 50 ha. Le poids des tubes posés représente le quart du poids de la Tour Eiffel.



CHEMIN DE LA GLAISE – VIA JACOBI

La Via Jacobi mène les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle depuis le lac Bodensee jusqu'à Genève. L'étape n°19 Coppet-Genève empreinte le chemin de la Glaise. Cette randonnée de 17 km traverse les villages et mène les pèlerins sur le parvis de la cathédrale de Saint-Pierre. Le temps de marche est de 4h20 minutes et a une dénivellation de 240 m.

<http://www.wanderland.ch/fr/itineraires/route-04.html>



Le chemin de la Glaise se trouve soumis à la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCP), entrée en vigueur depuis 1987, qui vise à aménager et à conserver un réseau attrayant de chemins dotés de surfaces naturelles. Par conséquent, la commune a déposé une demande de réfection du chemin sur le tronçon Mastellettes et Romelles. Elle est actuellement en cours d'instruction auprès des autorisations de construire. Sachant que ce tronçon est un axe important pour accéder à la halte CFF des Tuileries et qu'il fait partie de la Via Jacobi, il est essentiel de trouver un compromis entre les utilisateurs quotidiens et les marcheurs.

PATRIMOINE ET BIENS CULTURELS DE BELLEVUE



Notre commune compte trois bâtiments inscrits dans la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Leur degré d'importance est de niveau régional. Ces édifices doivent être protégés en priorité selon notre constitution et la convention de la Haye de 1954. Voici les bâtiments :

- **Le Domaine De-Riencourt « Bellevue »** qui se trouve sur la rte de Lausanne 305-307,
- **La Villa Bella Vista** – Consulat Général d'Algérie qui se situe également sur la rte de Lausanne 308,
- **Le Domaine des Chênes** qui se trouve sur le chemin des Mastellettes 2.

Les fortins se trouvant aux carrefours rte des Fayard/Rennex et à proximité de la forêt Grand-Bois sont inscrits à l'inventaire. La loi cantonale sur la protection des monuments et des sites (LPMNS) du 4 juin 1976 (L4 05) en définit les détails. Les immeubles inscrits à l'inventaire doivent être maintenus et leurs éléments dignes d'intérêts préservés.

📖 Le livre « L'architecture à Genève 1919 - 1975 : description » des auteurs Isabelle Charolais, Jean-Marc Lamunière et Michel Nemeč mentionnent l'ensemble de villas contiguës construites au chemin des Mollies en 1973 par le bureau ASS : « La copropriété Les Arbres ».

📖 Le livre « L'architecture à Genève 1976-2000 » de l'auteur Jean-Marc Lamunière mentionne deux ensembles de bâtiments :

- Les vingt villas en ordre contiguës « Pré-des-Fourneaux » de l'architecte Jean-Louis Schurch. Ces villas ont été construites en 1987. Elles se trouvent évidemment sur le chemin du Pré-des-Fourneaux du numéro 11 jusqu'au 43.
- Le pavillon d'enseignement pour la Webster University des architectes Jean-Pierre et Arlette Ortis construit en 1992.



ATTENTION AU SOLIDAGE GÉANT (SOLIDAGO GIGANTEA) ET AU SOLIDAGE DU CANADA (SOLIDAGO CANADENSIS)



SOLIDAGE GÉANT (SOLIDAGO GIGANTEA)

Ces deux plantes difficiles à différencier, provenant d'Amérique du Nord, ont été introduites comme plantes ornementales et ont aujourd'hui largement colonisé différents milieux, tels que les zones humides, les friches et autres milieux dégradés. Ces deux espèces de vivaces se naturalisent facilement et posent le même type de problèmes.



SOLIDAGE DU CANADA (SOLIDAGO CANADENSIS)

Par souci de simplicité, on ne distinguera pas les deux espèces. Cette espèce appartient à la liste noire des néophytes de Suisse. Sa présence est généralisée sur notre canton.

Cette grande plante vivace développe de nombreux rhizomes souterrains. Sa tige non ramifiée, verte, de 50-150 cm de haut, est glabre et souvent rougeâtre. La période de floraison se situe entre les mois de juillet et d'octobre.

Cette vivace a la capacité de produire 20'000 graines par plante qui sont dispersées par le vent.

Grâce à son système de rhizomes souterrains, la plante forme des populations extrêmement denses (jusqu'à 300 tiges par m²). On peut comprendre aisément son grand

pouvoir d'expansion. Le Solidage géant affectionne les lieux plutôt humides, alors que son cousin canadien supporte mieux la sécheresse. Il peut ainsi évincer la flore indigène sur des grandes surfaces dans des formations et réserves naturelles.

La technique de lutte recommandée consiste à l'arracher avant la floraison. Le fauchage appliqué sur plusieurs années de suite conduit à la régression de la plante. La suppression de la litière ou la pose d'un film plastique sont des méthodes possibles pour éradiquer cette plante.

Source: <http://ge.ch/nature>



LE CHAT

Ce sympathique animal de compagnie représente un prédateur redoutable pour les jeunes oiseaux (merles noirs, rouges-gorges, moineaux), les papillons, les lézards, les tritons, les grenouilles et les orvets. Evidemment, cet instinct est naturel. Toutefois, la densité des chats vivant dans nos jardins, représente un réel danger et peut contribuer à l'extinction d'une espèce dans une région donnée. Que faire ? Mettez à votre chat un collier équipé d'un grelot qui carillonne facilement. Les volatiles seront plus vite avertis du prédateur. Rappelez-vous également que les nichoirs doivent se trouver hors de portée des chats.

Source: <http://www.birdlife.ch>

NOUVEAU PLAN DE LA COMMUNE

Depuis ce printemps, vous pouvez retrouver à l'angle des chemins du Poisat et de la Roselière un nouveau panneau avec le plan de la commune mis à jour et complété de nombreuses informations. Ce plan se trouve également dans le panneau public devant la mairie. Prochainement, une carte papier de la commune sera disponible.



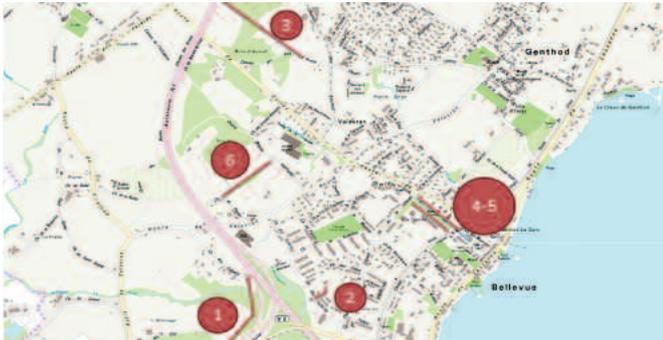


PLANTATION AU CENTRE SCOLAIRE

A cause des mauvaises conditions météorologiques de cet hiver, les plantations de notre centre scolaire planifiées pour le début décembre ont été reportées. Dès mars, le paysagiste a commencé son travail. Des marronniers, des chênes, des cerisiers du Japon, des merisiers, des érables, des marronniers Briotti, des tilleuls, des charmes et un platane, soit au total 21 arbres ont été plantés, on se rappelle la citation de Gilbert Cesbron : « Parfois, un arbre humanise mieux un paysage que ne le ferait un homme. »

DÉNOMINATION DES CHEMINS

Malgré les nouvelles dénominations de 2013, il demeure sur notre territoire des chemins existants ou en projet qui n'ont pas de nom. M. Daniel Fabbi, Maire, a approché M. Georges Bouvier, ancien Maire, pour lui demander de proposer quelques noms. Le Conseil municipal et le Conseil administratif ont validé les propositions suivantes qui vous sont transmises par ce tout-ménage. Le Conseil administratif transmettra ensuite une demande officielle auprès de la commission cantonale de nomenclature.



1. Chemin de la Passerelle

Ce chemin devrait offrir un choix de parcours aux piétons ou aux cyclistes venant du chemin des Chânets : soit de prendre le chemin des Clys, soit poursuivre celui longeant l'autoroute qui passe devant la station SIG, soit encore prendre la passerelle qui enjambe les six voies de la route nationale puis emprunter sur sa droite le chemin des Fortailles ou remonter sur le village de Chambésy.

Cette passerelle, la passerelle de la Fortaille, a été créée dans les années 1965 à la demande de la famille Julliard, propriétaire d'une proche villa au chemin des Clys, qui souhaitait que ses enfants puissent rejoindre l'école primaire de Chambésy.

Cet ouvrage était assez audacieux, selon les journaux de l'époque, qui retenaient en outre, l'élégance de son architecture. Il est vrai que par la légèreté de sa structure, elle attire favorablement l'attention dans ce milieu plutôt agressif de par la proximité d'une autoroute et d'une station électrique.

2. Chemin de l'Argile

Notre commune est déjà riche en chemins et lieux dits évoquant les traces de l'industrie de la tuile sur son territoire ; celle-ci remonte à l'Antiquité.

Et pourtant ! Dans le site qui nous occupe, nous ne pouvons pas ne pas recourir une fois encore à cette origine : n'est-ce pas là, à cet endroit précis, qu'a été extrait pour la première fois le matériau nécessaire à la fabrication de la tuile dans ce qui devait devenir « Les Tuileries » ? C'est en effet en 1735 que Benedict Eggly vint s'y fixer et y construire une tuilière, comme on disait alors.

Le futur chemin que nous devons dénommer se trouve au centre d'une légère dépression du terrain, visible à l'œil nu ; ce vallonnement résulte bien sûr de cette lointaine extraction, et encore de l'industrie qui anima durant près de deux siècles cette région.

3. Chemin du Pertuis

A l'endroit précis où ce chemin s'engage entre le Grand Bois et le Bois d'Avault, nous nous trouvons sur l'ancien lieu d'alimentation du cours d'eau le Gobé. C'est ici, en effet, que les anciennes cartes le relèvent. A cet égard, le cadastre napoléonien est sans ambiguïté.

Depuis lors, de lourds remodelages (dont la création de l'autoroute 1964) ont fait disparaître à tout jamais ce qui était un ruisseau à ciel ouvert.

Nous avons longuement arpenté ce lieu, à la suite de fortes pluies qui nous ont permis de mieux suivre le long cours de l'eau s'écoulant des marais du Bois d'Avault. Les feuilles des taillis n'étant pas encore écloses en ce début de mars, nous avons pu en parcourir les méandres sans trop de mal. Et notre curiosité a été récompensée, puisque de diverses provenances, ces eaux convergent pour se déverser dans une vétuste canalisation mal protégée d'une vieille grille, dissimulée sous des buissons.

Compte tenu que le chemin jouxte le lieu de naissance du Gobé, nous proposons de l'appeler le Chemin du Pertuis qui signifie selon le dictionnaire Littré : « Trou par où se perd l'eau d'un bassin (...) ».

4. Promenade du Campus

Ce chemin est particulièrement apprécié, tant des étudiants de Webster University qui l'empruntent pour rejoindre leurs classes d'études en provenance de la gare CFF toute proche, que des piétons, qui l'utilisent comme trottoir agréablement aménagé et ombragé le long de la route de Collex.

Il est entièrement situé sur la parcelle de Webster University, l'institution américaine fondée en 1915 à St-Louis, établie en 1983 dans notre commune. À notre connaissance, c'est une des rares universités privées, de notoriété internationale, qui se soit établie sur terre helvétique.



Compte tenu des liens qui se sont tissés entre les autorités communales, population et direction de cette université, proposition est faite de désigner ce chemin sous le nom de promenade du Campus.

5. Sentier du Sans-Souci

Ce chemin est l'un des plus pittoresques de notre commune. Des plus fragiles aussi, car il longe une zone humide attirant une flore intéressante, tandis que les promeneurs sont nombreux, on les comprend, à le pratiquer.

Il faisait autrefois partie de la propriété créée par Henri Barbey en 1846, un vaste domaine ceinturé par la voie actuelle des CFF, le chemin des Mastellettes, le chemin de la Chênaie et la route de Collex. Aujourd'hui, trois parcelles se le partagent : l'ancienne propriété Fischer, Richemont et Webster University.

Le ruisseau longeant notre chemin, le Nant des Limites, partageait ce bien en deux tronçons.

A propos d'Henry Barbey, qui se retira des affaires assez jeune, Guillaume Fatio nous dit « qu'il n'avait que 36 ans, mais il se sentait fatigué ». Il décida de baptiser sa propriété « Sans-Souci ». Il aimait parcourir ses terres et on peut l'imaginer se délassant le long du petit ruisseau.

« Sans-Souci » était alors un nom à la mode. Il dérivait sans doute du château que Frédéric II (l'ami de Voltaire) s'était fait construire en 1745 et qu'il appela ainsi. Plusieurs localités, lieux dits et édifices portent ce nom en France. Et chez nous aussi, puisqu'à l'entrée de Versoix, le château Bartholony (actuellement résidence de l'Emir du Qatar) prit ce nom, en 1883.

L'antériorité revient donc à Henri Barbey, puisqu'il a décidé de ce nom 37 ans avant Bartholony.

Le chemin longeant le Nant des Limites invite à la rêverie aujourd'hui encore, et c'est peut-être sous ses bénéfiques ombrages que le jeune retraité Henri Barbey évacuait ses soucis. Pourrait-on pérenniser le nom de cette ancienne propriété, en donnant à ce chemin le nom de Sentier du Sans-Souci ?

6. Chemin du Verdier

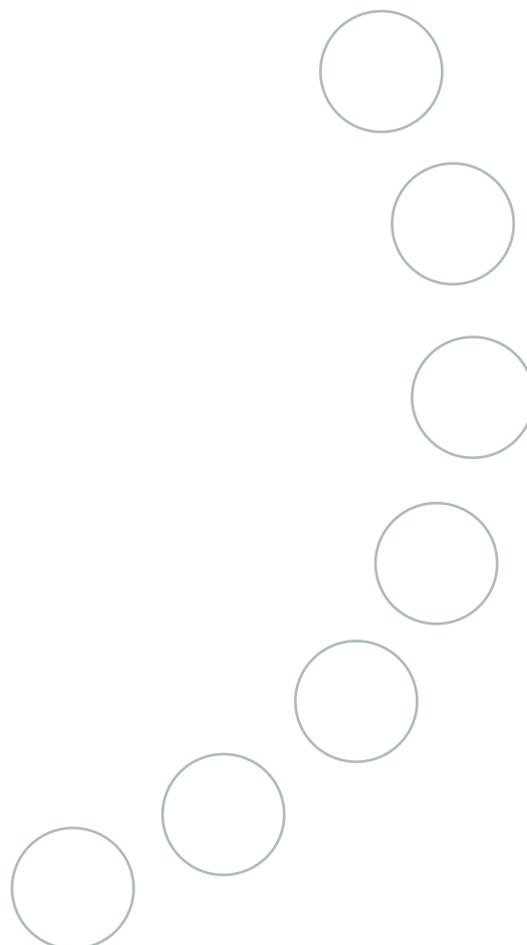
Ce chemin est mentionné dans le livre « Mémoire des lieux » de M. George Bouvier. Il n'est pas reconnu par la nomenclature.

Le nom de Verdious figure sur le plan de Valavran de 1594, celui de Verdier sur celui de 1720. Son origine vient-elle du verdier, le passereau granivore qui fréquente bois et jardins ou, plus probablement, du verger ? Ce chemin est situé au sud des « Bois de Valavran ». Sur le chemin, nous trouvons un banc, depuis lequel nous pouvons observer le Mont-Blanc et le Salève. Le parcours Vita

passé également par là. En fin de chemin, direction chemin du Planet, nous rentrons dans un petit sentier de forêt.

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES MOLLIES

Les travaux prévus initialement au mois de septembre dernier (voir le TM de septembre 2013) sont reportés pour cet été. En cause : les travaux de la conduite d'eau sur ce chemin. Nous vous présentons toutes nos excuses pour ce report et vous remercions par avance de votre compréhension.





LES PILES À EAU

Un produit révolutionnaire et écologique : la première pile à eau sans substances nocives ! Disponible chez Manor.



La pile à eau, comment ça marche ?

La pile à eau est une pile de faible puissance qui fonctionne avec de l'eau et qui permet de faire fonctionner des petits appareils (calculatrice, mp3, réveil).

La pile à eau repose sur le principe inverse de celui de l'électrolyse de l'eau.

Le fonctionnement de la pile à eau est similaire à celui d'une batterie classique : 2 électrodes, composées d'un alliage particulier, l'une positive, l'autre négative, sont immergées dans l'eau afin de pouvoir créer un courant. Le cœur de la pile comprend une anode (électrode positive) et une cathode (électrode négative), séparées par un électrolyte (un matériau qui bloque le passage des électrons). Grâce au catalyseur (platine couvrant les surfaces actives des électrodes), l'hydrogène (pur ou issu du méthanol) se combine avec l'oxygène (contenu dans l'air), générant à la fois eau, chaleur et électricité.

L'eau produite se dissipe naturellement dans l'air sous forme de vapeur. La pile au méthanol produit en plus du CO₂. Aussitôt que l'eau entre en contact avec ces 2 électrodes, une réaction électrochimique se produit et génère de l'énergie électrique.

Pour recharger la pile à eau et maintenir un approvisionnement en énergie constant, il suffit de la remplir à nouveau d'eau dès que celle-ci s'évapore, soit environ tous les 2 à 3 mois.

Avantages de la pile à eau :

- A l'inverse des piles jetables classiques, la pile à eau ne contient ni mercure, ni cadmium ou autres substances nocives pour l'environnement.
- Tous les composants de la pile à eau sont recyclables.
- Sa durée de vie minimale est de 2 ans.
- La pile à eau peut être stockée à l'état sec indéfiniment, sans perte d'efficacité, alors que les piles jetables classiques se déchargent au fur et à mesure du temps.

Source : <http://www.encyclo-ecolo.com>

HERBIER EN LIBRE SERVICE



Sous l'impulsion de notre service extérieur, un herbier a été installé entre les parcs Simon-Eggy et des Aiglettes et mis à la disposition des locataires. Profitez-en.

NETTOYAGE DU LAC AU PORT SALADIN

Le samedi 24 mai dernier s'est déroulée, par un temps radieux, l'action de nettoyage du lac sur plusieurs sites lémaniques, dont Port Saladin.

Cette action avait déjà été entreprise par le passé à Port Gitana mais les travaux en cours ont reporté l'action sur Port Saladin.

Ce ne fût pas vain, bien au contraire! 30 bénévoles, dont une moitié de plongeurs de Dive Explorer (Versoix) et une embarcation de l'amicale des pêcheurs d'Hermance, se sont afférés à retirer un maximum d'objets des eaux.

Une tonne de déchets a pu être triée et jetée. Citons, parmi les immondes malheureusement habituelles, un moteur de voiture, une dizaine de pneus et non des moindres la précédente passerelle du débarcadère.

Merci à Netléman, ses partenaires et les bénévoles pour le temps et l'énergie consacrés.

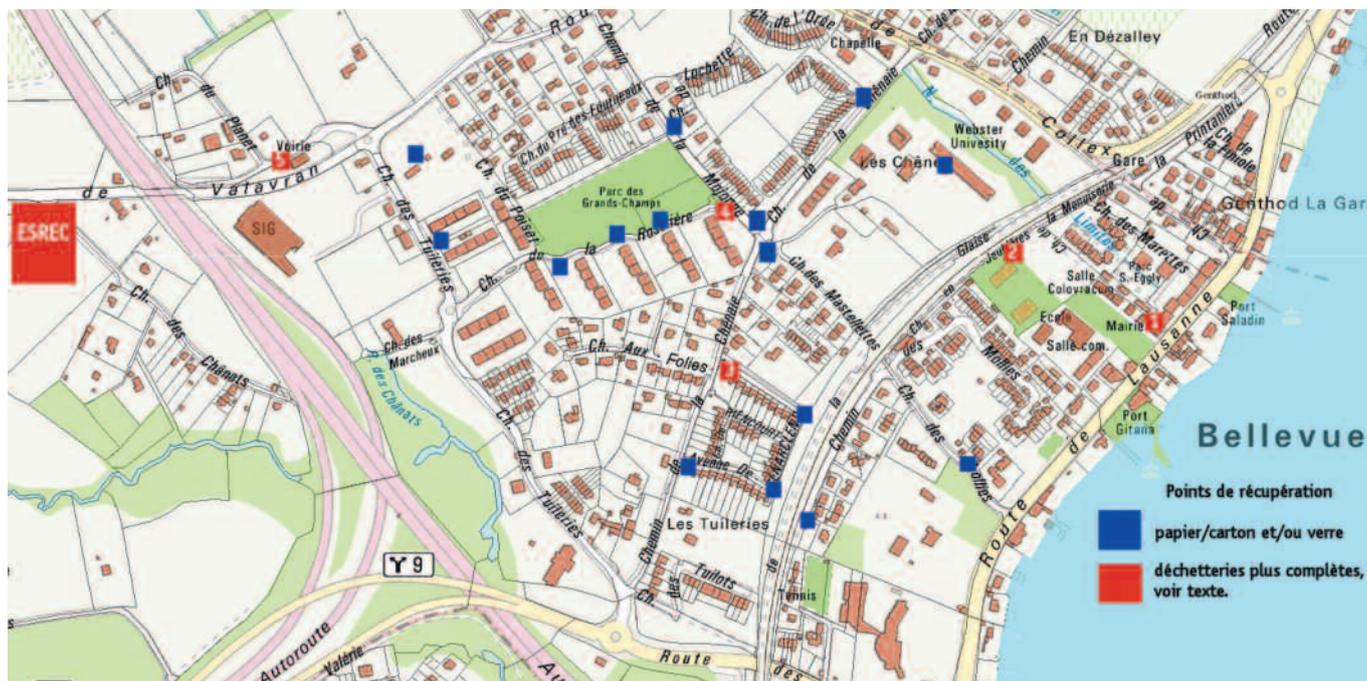
Si participer à une telle action vous intéresse, elle devrait être réorganisée dans deux ans.

Retrouvez plus de photos de cette journée dans l'album du site internet de la commune.





CENTRE DU VILLAGE – TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS



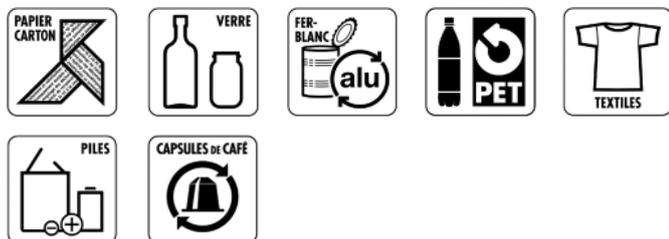
Ci-dessus, vous trouverez un plan du centre du village vous indiquant quels sont les emplacements communaux vous proposant des containers ou des bennes enterrées pour le tri sélectif de vos déchets.

Les rectangles bleus représentent les lieux de récupération du papier/carton et/ou du verre.



Les rectangles rouges représentent les déchetteries suivantes :

1. Marettes (derrière la mairie) où sont récupérés :



2. Crèche (entre le bâtiment de la crèche et les voies CFF) où sont récupérés :



Attention : les déchets de jardin sont à déposer à l'ESREC.

* Sac obligatoire

Il est indispensable de garnir sa poubelle " verte " à déchets de cuisine d'un sac. Il en existe des modèles biodégradables ou en plastique vert, vendus dans la plupart des grandes surfaces. Les sacs en plastique seront retirés mécaniquement une fois arrivés à la station de compostage.

3. Coin-de-terre



4. Roselière



5. Voirie



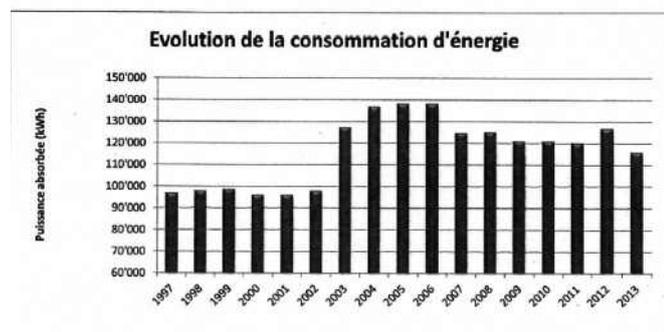
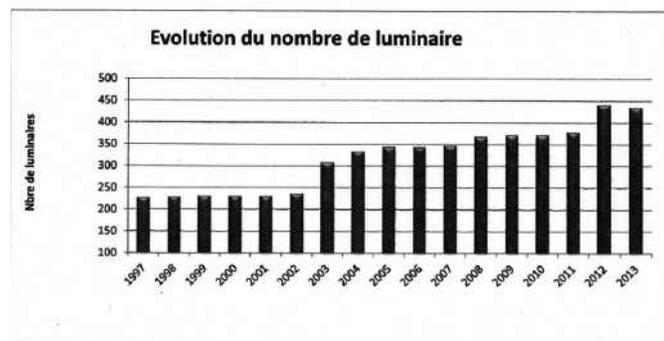
ESREC des Chânat (déchetterie cantonale)

Chemin des Chânat, 1293 Bellevue
Lundi-vendredi : 14h30 à 19h30
Samedi : 9h30 à 17h00
(fermé dimanche et jours fériés)
<http://ge.ch/dechets>

Attention : Le plastique (sacs) et le PET ne sont pas tolérés dans les containers de verre et de papier !



RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE LA COMMUNE DE BELLEVUE



Nous avons le plaisir de vous faire part du graphique SIG démontrant les efforts fournis par la commune de Bellevue en matière d'éclairage public.

Comme vous le constaterez, en 2013, le nombre de luminaires a très légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Cependant, la consommation d'énergie en résultant n'a jamais été aussi basse depuis dix ans. Ceci s'explique en grande partie par l'assainissement constant du réseau d'éclairage public.

LE PROJET DE «BOITES D'ÉCHANGE ENTRE VOISINS» DE DAN ACHER

Une rue, une boîte, des échanges... La mairie de Bellevue a commandé à l'association Tako (www.tako.ch/box/) trois « boîtes d'échange entre voisins » qui devraient être installées sur le territoire communal à l'automne.

Art urbain et création de situation, ces boîtes créent un lien social et culturel entre les habitants d'un quartier!

Le concept est simple: une boîte est un lieu d'échange sans contrepartie. Les habitants du quartier, au même titre que les passants ou les collègues en entreprise peuvent déposer ou prendre, selon l'envie, n'importe quel objet se trouvant dans la boîte (livre, jouet, disque,...).

Sur la forme, ce sont de simples caissettes à journaux recyclées et décorées pour l'occasion par l'école, les jeunes fréquentant le local de la Vigne-Blanche et les Artisans de Bellevue, à travers lesquelles transitent des objets du quotidien.

Sur le fond, les boîtes évoquent toute une série de concepts et de valeurs de société comme l'écologie et l'altruisme. La recherche de ce simple plaisir échangé appelle un tissage de liens sociaux d'un nouveau genre, selon les principes du développement durable, chers à la commune de Bellevue.

Plus de renseignements vous seront transmis dans le « Votre mairie vous informe » de septembre.



Boîte d'échange à Meyrin

Objectifs des « boîtes d'échange entre voisins »

OBJECTIFS ECONOMIQUES - Donner et recevoir

Lancé à l'origine à l'aube des fêtes de Noël, ce projet vise à envoyer un message de partage. Alors qu'une part toujours plus grande de nos interactions devient monétaire, est-il possible de mettre encore en place aujourd'hui des situations provoquant des échanges purement désintéressés, pour le plaisir de donner ou de recevoir sans même connaître le bénéficiaire de ce don ?

OBJECTIFS SOCIAUX - Favoriser le sens de l'échange

Amener un nouvel élan de vie de quartier, un nouveau sentiment d'appartenance et d'implication dans la vie locale en créant des opportunités d'échange, de rencontres.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX - Revaloriser le cycle de vie de l'objet

Les boîtes d'échange permettent aux habitants de donner des objets dont ils n'ont plus l'usage et qui ne sont ainsi pas jetés ou détruits, mais entament un second cycle de vie.

Source : tako.ch/box/



LA CRÈCHE DES 4 SAISONS

C'est en 2005 que la crèche provisoire intercommunale a vu le jour dans un pavillon temporaire à Pregny-Chambésy. Une association, celle de la crèche Les 4 Saisons, est partie de zéro pour accueillir de plus en plus d'enfants à travers les années. Les quatre communes (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy) ont continué de soutenir son activité par un apport financier constant et grandissant. Parallèlement, le Groupement Intercommunal du Bâtiment de la Crèche (GIBC) s'est penché sur le lieu d'implantation définitif et le bâtiment à construire. La tâche fût semée d'embûches. Le groupement croit avoir trouvé le lieu idéal en 2007 avec l'acquisition par la commune de Bellevue de la parcelle dite des Tuilots (hoirie Rilliet), proche de l'entrée d'autoroute des Romelles, mais l'autorisation de construire n'est pas délivrée. Il faut remettre l'ouvrage sur le métier et c'est en 2012 que tout s'accélère puisque le terrain qui fait le consensus a été trouvé, il s'agira de la parcelle surplombant le centre scolaire belleviste. Les travaux de construction menés tambour-battant ont permis d'inaugurer le bâtiment le 5 octobre 2013 (voir encadré).

Au sein du groupement, une répartition a été établie entre la construction de la crèche (incombant à Mme Fattou, Maire de Collex-Bossy, et M. Fabbi, Maire de Bellevue) et la préparation à la transition organisationnelle (incombant à Mme Archetto, Conseillère administrative de Pregny-Chambésy et M. Stalder, adjoint au Maire de Genthod). Le GIBC n'étant toutefois dévolu qu'à la construction du bâtiment et non à son exploitation, et le nombre d'enfants devenant trop important pour l'association, le GIBC devient le GIC. Une seule lettre qui cache un changement en profondeur avec des nouveaux statuts, règlement, convention, etc. Formellement, c'est depuis le 16 avril 2014 que le nouveau groupement intercommunal de la crèche existe. Le 28 avril a eu lieu la séance de signatures des différents documents lançant ainsi le mandataire « Pop e poppa* », association à but non lucratif, sur les rails de cette nouvelle aventure ! L'association Les 4 Saisons a accepté de prolonger son activité de manière à ce que la transition s'effectue au mieux.

Les magistrats des quatre communes remercient sincèrement les membres de l'association pour l'engagement dont ils ont fait preuve toutes ces années.

* www.popepoppa.ch

« Pop e poppa » gère 10 crèches en Suisse.

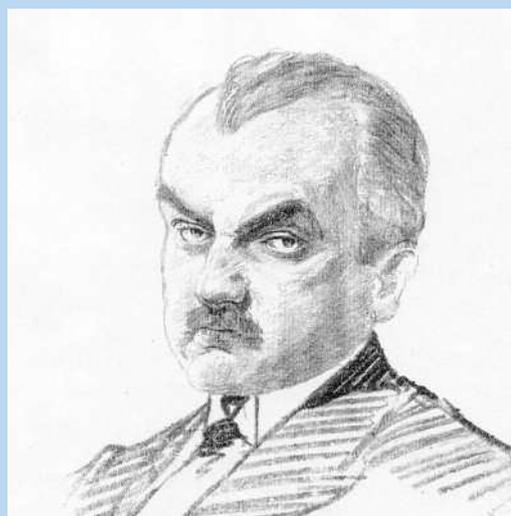
Son nom signifie garçon et fille en Rhéto-Romanche.

INAUGURATION

Le bâtiment définitif de la crèche a été inauguré le 5 octobre 2013 en présence notamment de M. Charles Beer, Président du Conseil d'Etat. Il a été baptisé "Dr Frédéric Rilliet" en l'honneur du Maire de Bellevue de 1922 à 1931, né en 1878 et décédé en 1952, qui fût précurseur dans la médecine scolaire pendant 40 ans et auteur de nombreuses publications sur le sujet. Retrouvez un article plus complet sur le site internet communal, rubrique Histoire.



Photo de l'inauguration de la crèche le 5 octobre 2013 en présence notamment du Dr Bénédicte Rilliet et M. Charles Beer, Président du Conseil d'Etat



Gravure (O. Lazar) du Dr Frédéric Rilliet fournie par la famille Rilliet.



LA CRÈCHE EN QUELQUES CHIFFRES



La crèche a certes ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2013, mais si le bâti est bien là, sa structure doit être réorganisée. Initialement établi à 37, le nombre de places est passé à 50 en mai, et atteindra les 68 places début 2015. Elles se répartiront de la manière suivante :

– Bellevue	25 places
– Collex-Bossy	8 places
– Genthod	23 places
– Pregny-Chambésy	12 places

La capacité maximale du bâtiment étant de 80 enfants, des conventions pourront être mises en place pour l’octroi des places restantes à des entreprises domiciliées sur le territoire des quatre communes.

L’ouverture de la crèche subira également un chamboulement dès 2015 puisqu’elle ne fermera ses portes que la dernière semaine de juillet, la première d’août et entre Noël et Nouvel An, soit 48 semaines d’ouverture contre 42 précédemment.

Tous les frais de fonctionnement de la crèche sont répartis entre les parents et la commune concernée. La part des parents dépend de leur salaire total. Pour tout enfant supplémentaire dans la fratrie, une réduction de 50% est octroyée. A relever également, le montant de la participation de la commune qui est de 27’000.- frs par enfant (estimation pour 2014).

Entre la Direction, les éducatrices diplômées et auxiliaires, apprentis, stagiaires, cuisinier et employée de maison ce n’est pas moins d’une trentaine d’employés (dont les trois-quarts sont engagés à 100%) qui constituent l’équipe permettant de faire tourner une telle structure.

Et sinon, concrètement ?

Vous êtes ou allez bientôt être parent ? Retrouvez de plus amples informations (règlements, procédures, etc.) sur le site www.popepoppa.ch. **Veillez noter que les Mairies ne feront pas l’intermédiaire dans ces démarches.** Sachez par avance que les places sont octroyées dans les limites des quotas énoncés ci-dessus et en fonction des disponibilités horaires. Les priorités d’attribution des places sont régies par le règlement qui fixe le lieu de résidence comme première priorité, puis le taux d’activité professionnelle du ou des parents. Les familles résidant la commune et dont le ou les parent-s travaillent sont prioritaires.

A Bellevue

La rumeur a laissé entendre qu’il y avait jusqu’à 120 familles en attente rien que pour notre commune. Après mise à jour et tri des dossiers, il s’est avéré que seules 30 familles étaient en attente. Une solution de garde a pu être rapidement trouvée pour certaines d’entre elles. L’impact sur les budgets communaux est très important.



SOS - SENIORS OFFRENT SERVICE !

De jeunes seniors proposent leurs talents et leur soutien. Sous l'égide de Seniors-SOS Sàrl, inscrite au Registre du commerce genevois depuis juillet 2013, douze intervenants âgés de 60 ans révolus, offrent leurs compétences dans différents domaines relatifs aux services à la personne :

Administratif :

Assistance informatique – Comptabilité privée – Déclarations fiscales – Gestion des documents – Rédaction de courrier – Secrétariat - Traductions.

Aide à domicile :

Accompagnant - Bricolage – Chauffeur privé – Coaching et suivi scolaire – Cours d'appui – Dame de compagnie – Gardiennage – Jardinage - Lecture & Conversation – Livraison de courses à domicile – Ménage à domicile – Montage de meubles – Nettoyage de printemps – Révision de tondeuse, taille haie, etc...

Loisirs :

Cours d'échecs – Moniteur d'équitation – Partenaire de tennis pour enfants & adultes.
Cette liste est non exhaustive !

Plus de 920 missions temporaires ont été exécutées par nos collaborateurs actuels depuis la création de l'entreprise. L'idée n'est pas de fournir un emploi dans la durée; un contrat lie l'intervenant à Seniors-SOS Sàrl pour une période de trois mois avec bien sûr une possibilité de renouveler.

Le coût moyen de la prestation s'élève à 40.- francs de l'heure, montant réparti entre le senior et la société.

Il faut souligner que le senior a une expérience étendue et un savoir à partager, son sens du devoir et sa conscience morale sont aussi un grand atout.

Nous considérons que nous devons encourager nos seniors et leur laisser le choix de rester actifs s'ils le désirent.

Faites appel à leur expérience et disponibilité !

SENIORS-SOS SÀRL RECRUTE ÉGALEMENT :

Toute personne, désirant donner un peu de son temps au service d'autrui, est la bienvenue à partir de 58 ans.

SENIORS-SOS Sàrl

12 Chemin des Muguets, CH-1234 Vessy (GE)

Tél: 022 784 54 52 / 079 369 92 28

Email: contact@seniors-sos.ch - Internet: www.seniors-sos.ch

DE BEAUX PROJETS VOIENT LE JOUR AU LOCAL DES JEUNES DE LA VIGNE BLANCHE

Mercredi 4 septembre 2013, 17h environ, nous sommes plusieurs au local des jeunes de la Vigne Blanche. Le noyau dur de jeunes est présent, visiblement content de son été et prêt à se lancer dans cette nouvelle année tout juste amorcée. Plusieurs sujets fusent et retombent. Pourtant, l'amorce d'un projet naît et semble convaincre tout le monde. A l'affût de toute initiative des jeunes, nous sommes ravis. Ils veulent partir à Europa Park ! Et ils nous demandent si c'est possible. Bien sûr que c'est possible ! Nous saisissons cette belle occasion de joindre l'utile à l'agréable : Pourquoi ne pas financer nous-mêmes notre voyage ? Voilà qui fait l'unanimité, ou presque... Et c'est là que tout commence. Les idées pour le financement abondent, les voix se lèvent, mêlées de rires, de blagues et des dérives qui vont avec. Mais, à la fermeture du local, plusieurs propositions concrètes ont vu le jour, notamment la préparation de ventes de pâtisseries.

Onze jeunes au total, neuf garçons et deux filles sont de la partie et peu à peu les choses se mettent en place. Il faut écrire aux commerces pour demander des autorisations, s'organiser, réfléchir, proposer, se distribuer les rôles, obtenir l'autorisation des parents...

Au total, quatre ventes seront menées à bien et 1'430.- frs récoltés. Tout le monde pourra partir gratuitement, il restera même de l'argent pour manger le jour du voyage, que demander de plus... Rien. Les jeunes sont ravis, nous aussi.

Dernière ligne droite : Etre au rendez-vous de 4h50 du matin samedi 31 mai à la gare routière de Genève. Certains disent qu'ils ne dormiront pas pour être sûrs de ne pas rater la sonnerie du réveil... Nous ne nous inquiétons pas, ils se rattraperont dans le car. Mais apparemment, la plupart ont d'autres projets... Nous verrons bien !

Fatma Foudhaily
TSHM

Référente sur les communes de Bellevue et Genthod



BAPTÊME DE « TITI1 »



Le 20 mars dernier a marqué l'arrivée du printemps mais également celle du camion des pompiers volontaires. Après 32 ans de bons et loyaux

services, le vieux Dodge s'en est allé la veille de Noël pour être remplacé par un utilitaire Mercedes-Benz flambant neuf. Après quelques semaines nécessaires à son aménagement et surtout à sa prise en main par les hommes « du feu », son baptême a pu avoir lieu en présence de nombreux officiels dont M. Daniel Fabbi, Maire, et M. Jean-Marc Carrillo, Commandant, mais surtout de son parrain, pris au dépourvu. En effet, Thierry Chabry, jeune retraité de la compagnie croyant amener des fleurs pour la marraine, n'avait pas été mis au courant que ce véhicule porterait son surnom « Titi 1 » qu'il doit au fait que la compagnie a connu jusqu'à quatre Thierry simultanément et qu'il se targuait d'être le plus ancien d'entre eux. De plus, il a également rejoint les rangs des pompiers à l'époque de l'acquisition du premier camion de la compagnie, qu'il a conduit de nombreuses années. Il semblait tout naturel de marquer durablement cette anecdote avec le nouveau « camion ».

Retrouvez un article plus complet et d'autres photographies sur le site internet communal, rubrique Histoire.



RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DES POMPIERS VOLONTAIRES EN 2013

En 2013, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 15 sinistres dont 3 incendies, 2 récupérations d'animaux, 3 déblaiements de branches sur la voie publique, 6 inondations, 1 prévention de route. Elle a en outre fait 18 gardes lors de manifestations à la salle communale.

L'effectif 2013 est de 26 hommes (-2 par rapport à 2012). La formation a représenté 183 heures. Le nombre total d'exercices a été de 6 (+2 pour les porteurs d'appareil respiratoire) dont un avec la compagnie de Pregny-Chambésy avec laquelle elle partage les piquets de garde les nuits et les week-ends. L'année fût marquée par le remplacement du camion qui avait 32 ans (voir article).

Les pompiers de Bellevue sont à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre ses rangs. Merci de prendre contact avec Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.

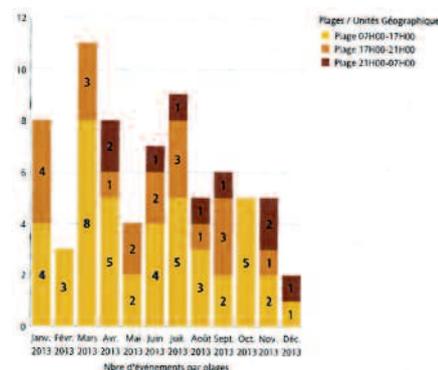
STATISTIQUES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

A la demande de la Mairie et dans un souci d'amélioration de la sécurité routière, la Police lui a transmis les statistiques 2013 des accidents de la circulation sur le territoire communal.

Il s'avère que ces chiffres sont à analyser avec précaution, car ils ne comptent que les accidents pour lesquels la Police est intervenue, quelle qu'en soit la nature (accrochage entre automobiles, dommage à la propriété,...) et les véhicules impliqués (voitures, vélos, camions,...). De plus, ils sont référencés dans le système informatique par géolocalisation en fonction de la saisie de l'adresse par l'agent, ce qui, par moment, nous donne l'impression que plusieurs accidents ont eu lieu exactement au même endroit alors que plusieurs emplacements sur le même axe sont concernés. Pour cette dernière raison, vous trouverez ci-dessous des données faisant état du nombre d'accident par mois et par tranche horaire, sans données géographiques, celles-ci seront étudiées plus en avant par la Mairie avant de vous en faire part.



Sur ce premier graphique, nous constatons que 73 accidents ont été enregistrés en 2013. Nous noterons des pics aux mois de mars et de juillet.



Ce second graphique nous indique, tout en reprenant les données du premier, que c'est la journée, entre 7h et 17h, que les accidents de la circulation ont majoritairement lieu. Notons que les accidents nocturnes sont relativement rares. Nous n'avons pas de fourchette plus étroite qui nous démontrerait une incidence de l'heure de pointe matinale. Cependant, nous savons que la plupart des accidents ont lieu le vendredi (15) et que le lundi est le jour le moins touché (6). Le reste de la semaine et le week-end représentent des chiffres comparables (entre 9 et 12).

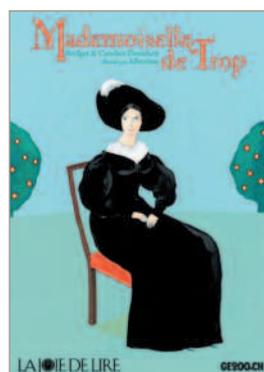


Le premier des quatre livres pour enfants écrits par Bridget Dommen et sa fille Caroline vient de paraître. *Mademoiselle de Trop** relate l'histoire d'Anna Eynard, jeune femme ravissante et intelligente qui a charmé les rois et les princes au congrès de Vienne en 1815. Par sa personnalité exceptionnelle, Anna, qui n'a que 20 ans, influence le destin de son canton en jouant le rôle d'une ambassadrice. Le congrès accepte la République de Genève comme canton de la Confédération suisse.

Le prochain livre, à paraître en septembre, racontera la vie agitée d'une fillette qui observe le déroulement des événements à la fois troublants et formidables des années 1813 à 1815 à Genève. Entre autres incertitudes de l'époque, il sera question de la nouvelle frontière dans notre région de la rive droite.

Les deux autres titres présenteront le triste sort de Michée Chauderon, la dernière sorcière exécutée à Genève ; et la vie extraordinaire de Madame de Staël.

Les auteures considèrent qu'il est plus facile pour les enfants d'apprécier l'histoire en l'abordant par la vie de personnes plutôt que par des événements qui peuvent leur paraître abstraits. Cette série fait partie du programme de GE200.CH (www.ge200.ch) marquant le bicentenaire de notre canton.



*disponible à la bibliothèque communale de Bellevue, et en librairie Éditions La Joie de Lire.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

PROMOTIONS VENDREDI 27 JUIN 2014

Les élèves de l'école de Bellevue fêteront les Promotions le vendredi 27 juin prochain.

A 18h00 un cortège prendra le départ depuis l'école et sillonnera les chemins de la commune.



A 18h30, un lâcher de ballons viendra colorer le ciel de Bellevue, puis les élèves présenteront un spectacle dans la salle communale. Une restauration variée vous sera ensuite proposée et les enfants pourront profiter des animations installées tout autour de l'école. En soirée, le groupe TOP Five, et un DJ, feront danser petits et grands.

Une prévente de billets repas et boissons sera organisée par les pompiers les mardi 24 et jeudi 26 juin dès 15h30 à l'école.



Afin de garantir la sécurité des enfants et des participants, les chemins de la Menuiserie, de la Printanière et des Marettes seront fermés à la circulation pour une quinzaine de minutes entre 17h45 et 18h30. La piste cyclable et le trottoir de la route de Lausanne seront également fermés lors du passage du cortège.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension.

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOUT



Cette année c'est sur le territoire de Genthod que nous nous rendrons pour célébrer la fête nationale du 1^{er} août. Les festivités débuteront dès 18h30 au centre communal (4, chemin de la Pralay). Un programme détaillé vous parviendra ultérieurement.



CINÉ GITANA LES 29, 30 ET 31 AOÛT 2014

Venez nombreux le dernier week-end du mois d'août pour prolonger l'été !

Port Gitana, ses gradins en pierre et sa pataugeoire se transforment en cinéma en extérieur à l'occasion du centenaire de Louis de Funès, celui-là même qui a tourné un film en 1959 à Port Gitana !

Venez découvrir ce film et d'autres lors des trois dernières soirées d'août et profitez de l'esplanade et de la nouvelle buvette. Le programme complet sera disponible sur le site internet de la commune et sera envoyé en tout-ménage cet été. De plus, une petite exposition temporaire sera proposée de septembre à décembre à la réception de la mairie pendant ses heures d'ouverture à propos de Louis de Funès à Genève et plus particulièrement à Bellevue.

Un événement Facebook a en outre été créé vous permettant d'être informé en temps réel de l'organisation de la manifestation.

La presse locale et régionale s'est intéressée à cet événement et vous verrez fleurir ces prochaines semaines quelques articles. Toute personne ayant connu l'activité culturelle de Port Gitana à l'époque des spectacles du « Carénage » (entre les années 30 et 70) ou ayant été présente lors du tournage avec Louis de Funès en 1959, est invitée à prendre contact avec la Mairie.

INAUGURATION DE L'ESPLANADE GITANA ET DES LOCAUX DU SAUVETAGE

La Société de Sauvetage de Bellevue-Genthod, ainsi que les communes de Bellevue et Genthod, ont le plaisir de vous informer que l'inauguration des nouveaux locaux du Sauvetage et l'Esplanade Gitana, aura lieu le

SAMEDI 30 AOÛT 2014, DÈS 9H30.

Les festivités commenceront par un « café-croissant ». Des balades en bateau seront également organisées.

A 11h15, la cérémonie officielle débutera avec une aubade de l'Harmonie de Genthod-Bellevue et Monsieur Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat, nous fera l'honneur de sa présence.

Cette inauguration sera suivie par la **Fête du Petit Lac** qui sera organisée par la Société de Sauvetage de Bellevue-Genthod.

Un programme détaillé vous parviendra avant la fin du mois de juin 2014.

Nous espérons d'ores et déjà que vous pourrez participer à cet événement en notre compagnie.



YFU CERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Invitez le monde dans votre maison



Chères familles,

Helena Laureyns de Belgique, Ave Täkker d'Estonie ou encore José Garcia du Mexique sont 3 des quelques 20 étudiants d'échange qui cherchent encore une famille d'accueil en Suisse romande pour l'année prochaine afin de découvrir la Suisse, sa culture, ses habitants ou encore d'apprendre le français.

YFU est une organisation d'échanges interculturels à but non lucratif qui permet à des étudiants suisses, depuis 50 ans, d'aller découvrir une nouvelle culture et offre la possibilité à des étudiants du monde entier de venir découvrir la fondue, le lac Léman ou encore le château de la Gruyère. Grâce à notre longue expérience nous sommes en mesure de proposer un réel soutien aux familles que ce soit du point de vue de la préparation, durant la période d'accueil ou du point de vue administratif ainsi qu'aux étudiants d'échange à qui on offre un soutien avant, pendant et après leur année d'échange.

Mais pour ce faire nous avons toujours besoin de familles d'accueil qui souhaitent ouvrir leur porte à un jeune dans leur foyer et c'est pour cela que nous faisons appel à vous.

Accueillir chez soi, sur une longue période, un/e jeune d'un autre pays est non seulement une aventure, mais en plus, très souvent, la famille est récompensée par des expériences inoubliables et amusantes.

Seriez-vous vous-même en mesure d'accueillir un étudiant ou auriez-vous des personnes dans votre entourage qui pourraient être intéressées par cette expérience ?

Si tel était le cas ou que vous avez simplement besoin de plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.yfu.ch ou à nous contacter :

Par e-mail : mathieu.gobet@yfu.ch

Par téléphone le lundi et jeudi entre 9.00 et 17.00
au 026 466 11 11

SAMEDI 21 JUIN 2014

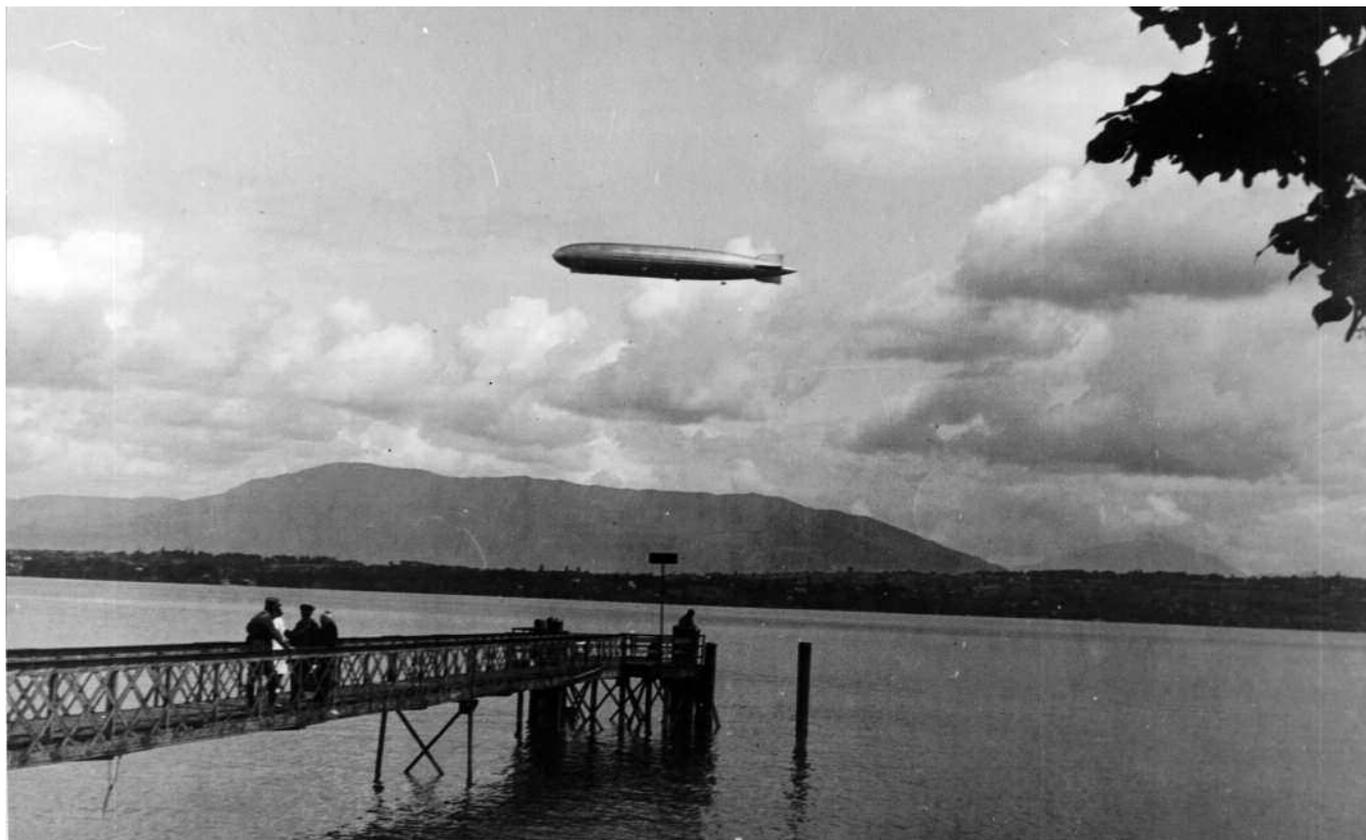
FÊTE DE LA MUSIQUE

CREUX-DE-GENTHOD

- 11h15 Harmonie de Genthod-Bellevue
- 12h00 Ecole de musique Genthod-Bellevue
- 12h45 Chœur Epsilon
- 13h30 La Ch'alla (*Musique folklorique Bolivienne*)
- 14h15 Chants Lyriques (*Elèves d'Adriana Hodary accompagnés par Julio Wernicke au piano*)
- 15h00 Shamrocks (*Danse Irlandaise*)
- 15h40 Quintette de flûte de l'école de Genthod
- 16h10 Out of Breath (*Rock 70-80's*)
- 17h05 Les Haricots Sauvages (*Ska Valse Guinguette*)
- 18h00 Mélanie Shark (*Pop/rock piano et voix*)
- 18h55 Schmaltz Quartet (*Jazz Oriental*)

20h15 Sarcloret

Apéritif offert par la Mairie de 11h à 12h
Buvette - Restauration dès 12h



En 1930, le Zeppelin fait un tour du lac et passe au large de Port Saladin. Photo issue de la collection de la famille Tissot-Guichard. Retrouvez plus d'archives et d'articles sur www.mairie-bellevue.ch rubrique Histoire et contribuez avec vos documents sur www.notrehistoire.ch groupe Bellevue.



OFFRE PROMOTIONNELLE - UNIRESO

Nous vous rappelons que les bons de réduction relatifs au renouvellement des abonnements annuels juniors peuvent être obtenus à la réception de la mairie jusqu'au jeudi 28 août 2014. En ce qui concerne les nouveaux abonnés annuels, les derniers bons pourront être retirés jusqu'au jeudi 10 juillet 2014.

LOCATION DE CHAMBRE RÉSIDENCE DES MARETTES

A Louer dès le 1er septembre 2014.
Chambre meublée dans une Résidence,
Location réservée strictement aux étudiants
Loyer Frs. 450.-- / mois + Frs. 20.—(internet)

Pour tous renseignements : Mme Nigro 022/819.11.21
Agence immobilière Alain Bordier



AGENDA

JUIN 2014

- Jeudi 12:** Ramassage des encombrants
Vendredi 13 : ABC, spectacle des enfants
Mardi 17 : Séance du CM, salle du CM, 20h30
Vendredi 27 : Fête des Promotions, école de Bellevue
Lu 30 au ve 22 août Vacances scolaires d'été

AOÛT 2014

- Vendredi 1:** Fête nationale à Genthod
Samedi 30 : Inauguration de l'Esplanade Gitana et des locaux du Sauvetage et Fête du Petit Lac
Ve 29, sa 30, di 31: Ciné Gitana, Louis de Funès a 100 ans

SEPTEMBRE 2014

- Samedi 6 :** Yankadiy, stage danse portes ouvertes, salle Colovracum, 14h30
Jeudi 11 : Jeûne genevois
Dimanche 28 : Votation populaire
Dimanche 28 : Vide grenier, organisé par le Club des Bellevistes

POPULATION

L'office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 3'257 habitants à fin avril 2014.

Pour les Associations communales qui souhaiteraient publier des informations, ou les personnes désirant suggérer un article, la diffusion du journal « Votre Mairie vous informe » a lieu en mars, juin, septembre et décembre avec un délai de reddition des articles au 10 du mois précédent.

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329
 CP 44 - 1293 Bellevue
 Tél. 022 959 88 20
 Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h00 à 13h00
- Les jeudis de 13h30 à 19h00
- Les vendredis: fermé

-  Administration communale
-  Sécurité
-  Culture et loisirs
-  Social – petite enfance
-  Technique – Bâtiments – Services extérieurs
-  Développement durable
-  Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur notre site internet sous "Publications".



Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



MIXTE
 Issu de sources responsables
 FSC® C103623